

PROJET D'ÉCOLE



ÉCOLE FAMILIALE MATERNELLE / PRIMAIRE

Ouvert Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi

681 avenue Jean Monnet

Quartier la Castellane - 83190 Ollioules

Tél. 09 67 01 15 13 - Port. 06 78 65 89 22 - Email : ecole.sainte.genevieve@wanadoo.fr

ANNEE 2016/2021

HISTORIQUE DE L'ÉCOLE SAINTE GENEVIEVE

Autrefois située au centre de la ville, l'école était installée dans une chapelle dite des Pénitents Blancs, édifiée en 1667, pour l'accueil des Pèlerins de Compostelle.

A la révolution, elle est vendue à un boucher d'Ollioules qui la transforme en « égorgerie ». Rendue au culte sous le nom de chapelle « Saint Baptiste », elle est transformée en école privée en 1863 pour garçons adultes. Les sœurs de Gap la dirigent jusqu'en 1976. la direction devient alors laïque et de nombreux changements interviennent.

Depuis septembre 2015, l'école Sainte Geneviève accueille les élèves dans les nouveaux locaux qui se situent 681 avenue Jean Monnet à Ollioules ;

L'école Sainte Geneviève est un Etablissement Catholique Privé, sous contrat d'association avec l'Etat, assumant ses missions au sein du Service Public d'Education Nationale, conformément aux dispositions de la loi Debré de 1959.

A ce titre, elle est un lieu de large accueil à des élèves, des parents d'élèves, des enseignants, des personnels administratifs, de service et d'éducation, à des bénévoles, etc. dont les aspirations, les situations de vie et les convictions forment, par leur diversité potentielle, comme une belle et riche mosaïque. Nous sommes donc tous invités, au sein de notre école, à apporter notre contribution originale à l'œuvre commune, dans le cadre général des obligations qui sont les nôtres tant vis à vis de l'Etat qu'à l'égard de l'Eglise Catholique. (*« Ainsi, « sous un certain aspect, l'Ecole Catholique est une structure civile avec des buts, des méthodes, des caractéristiques semblables à n'importe quelle institution scolaire. Sous un autre aspect, elle se présente aussi comme une communauté chrétienne ayant pour base un projet éducatif enraciné dans le Christ et son Evangile ».* Cf. «Statut de l'Enseignement Catholique de France» - 14 mai 1996 et 11 mars 1996, Préambule 1.

Pour connaître davantage l'histoire de Sainte Geneviève vous pouvez vous procurer le livre : « Sainte Geneviève ou la passion d'instruire » éditions Presses du Midi auteur Claude Secondi parution 24 juin 2016.

Bilan synthétique de la mise en œuvre du projet d'école :

L'école Sainte Geneviève a connu de nombreux changements de direction et d'équipe entre 2004-2009. Le dernier projet d'école s'est achevé sans évaluation en juin 2002. C'est la raison pour laquelle il n'y a pas eu de projet d'établissement

Une demande de mise sous contrat d'association non aboutie en 2007 pour cause de vétusté des locaux, vient d'être obtenue après l'installation dans les nouveaux locaux.

Les difficultés structurelles ont amené l'équipe à reconsidérer le nombre d'enfants accueillis à l'école et le nombre de classes.

Des classes ont été fermées et l'organisation de l'école en classes multi-âges s'est alors imposée, à ce jour elle est toujours d'actualité cependant en septembre 2016 nous ouvrons une cinquième classe.

LA SITUATION ACTUELLE

La structure de l'école est actuellement la suivante :

*deux classes de cycle 1 : TPS/PS/MS et MS/GS

*deux classes de cycle 2 : CP/CE1 et CE1/CE2

*une classe de cycle 3 : CM1/ CM2

*une classe de regroupement d'adaptation RA

C'est ainsi que l'établissement est ouvert à tous, sans restriction ni condition de quelque sorte que ce soit. L'inscription de chaque élève procède, avant tout, de la volonté des familles de vivre le présent projet éducatif ; elle suppose également le désir explicite de l'enfant, selon son niveau de maturité.

Nous veillons, en effet, dans notre accompagnement éducatif, à le susciter. Car, nous le savons bien, il n'est point d'accueil sans un désir profond de l'être humain.

C'est pourquoi la motion du désir, sous ses formes d'expression les plus nobles, constitue, selon nous, le ressort fondamental de chaque personne humaine orientée vers le plein accomplissement d'elle-même, tant par ses propres forces que par ce qu'elle reçoit d'au-delà d'elle-même.

Les enfants qui sont accueillis proviennent de milieux sociaux et économiques différents, de familles de confessions diverses, avec des profils scolaires très variés. Cette hétérogénéité, source d'échanges, apporte ouverture aux uns et aux autres au sein de la communauté éducative.

Elle amène également à réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour permettre à chacun d'y trouver sa place et d'y développer au mieux ses compétences.

L'équipe pédagogique utilise les lieux actuels au mieux des possibilités. Elle développe une pédagogie en lien avec les cycles facilitant le travail de l'enfant et respectant le rythme d'apprentissage de chacun et son autonomie.

Les enfants se trouvent dans un environnement éducatif enrichi.

- Par l'esprit de concertation et l'engagement des personnes enseignantes et non enseignantes dans l'œuvre éducative.
- Par l'intervention de professionnels : professeur d'anglais pour le cycle 1 une enseignante possédant l'habilitation et pour le cycle 2 et 3 un professeur de collègue.
- Par l'implication des parents au sein de l'école : équipe pastorale, accueil des nouveaux, animations diverses (vente de gâteaux mensuelle, goûter et marché de Noël, fête des rois, carnaval, chasse aux œufs, salon du livre, kermesse, projet classe découverte, café parents et conférences)
- Par le respect de règlement intérieur.

Cette organisation permet à la communauté éducative de vivre dans un climat familial où chacun peut s'exprimer dans le dialogue, le respect et l'écoute.

La pédagogie est sous entendue par le message évangélique dans un engagement de foi et d'espérance en chacun et dans notre monde. Elle vise à éveiller l'enfant à sa propre construction, en accord avec les fondements de l'enseignement catholique ; « Proposant aux jeunes, qu'il accueille les moyens de grandir dans la foi, l'enseignement catholique veut ouvrir à tous les élèves un chemin de croissance en humanité, dans une inlassable recherche de vérité et d'amour. »

PRESENTATION DE L'ECOLE

A) Direction :

Elle a été confiée par les instances diocésaines à un directeur ou une directrice

La direction reçoit sur rendez-vous.

B) Corps Professoral :

CM1/CM2 Mme DISPENSA

CE1/CE2 : Mme LEMARIE

CP/CE1 : Mme BOURQUARD

MS/GS : Mme SARRAZIN / Mme COUTELEN

TPS/PS/MS : Mme ERRERA

RA : Mme SALTI

C) Personnel administratif et de service

Madame NAGRAL assure le secrétariat.

Vous pouvez la contacter : - le matin de 8h30 à 12h

-après-midi de 14h30 à 16h30

Participe à la vie de la classe en qualité d'assistante maternelle :

Mme PLUMART Gwendoline (TSP/PS/MS) et Mme CHARRIER (MS/GS)

En qualité de service de l'entretien et surveillance cantine : Mr CHARRIER

D) Interviennent dans l'école

Mme GOMMEAUX→Professeur d'anglais

Mme DE VILLENEUVE→ catéchiste cycle 2 et 3

E) Gestion

L'école Privée Ste Geneviève est mixte liée à l'Etat par un contrat d'association. Elle est gérée par un Conseil d'Administration élu.

Ce conseil d'administration appelé couramment « Comité de gestion » est responsable de l'administration, des finances, des bâtiments et du personnel non enseignant. Il est déclaré comme association type Loi 1901 sous le sigle AGECS Sainte-Geneviève. Son président est M. Henri GABRIELE

F) Association de Parents d'Elèves

Tous les parents de l'école sont membres de droit de cette association et élisent un comité d'APEL (Association des Parents d'Elèves des Ecoles Libres) présidé par Madame PARIS. Ce comité est responsable des activités d'animation de l'école en liaison avec toutes les instances locales départementales ou nationales des APEL.

La vie de l'école

L'école est ouverte de 7h30 à 18h00.

7h30 à 8h00 : garderie payante 2 €

16h45 à 18h00 : garderie étude payante 5 €

La classe a lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h45 à 16h30.

Nous vous demandons de respecter impérativement ces horaires, sous peine de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

L'aide personnalisée est assurée les mardis et jeudis de 16h 30 à 17h 30 suivant les périodes l'information est donnée aux familles concernées.

PROJET EDUCATIF ET PASTORAL

A l'école Sainte Geneviève tous les membres de la communauté éducative s'engagent :

- A vivre et à faire vivre ce projet éducatif qui reflète l'esprit de Sainte Geneviève, notre sainte patronne : mission, communion et contemplation ;
- A créer une communauté authentique qui favorise les relations entre élèves, enseignantes, éducateurs, personnels, familles, organisme de gestion, association de parents d'élèves, dans un climat de confiance et de dialogue.

PROMOUVOIR UNE FORMATION CHRETIENNE ET HUMAINE

PROJET EDUCATIF

Ouvrir l'esprit à la recherche de la vérité :

A Sainte Geneviève, chaque éducateur œuvre en ce sens. Chacun est invité à s'exprimer en vérité dans une attitude réciproque d'écoute, du côté des enfants comme du côté des adultes. L'école a le souci de donner à l'enfant l'amour de la vérité et elle soutient l'enfant à lutter contre le mensonge.

(Urgence éducative p.18 : « L'écoute doit être un lieu où l'on apprend à penser, elle doit redevenir un lieu de formation rigoureuse de la pensée » Ecrit par Mgr Rey.

Les éducateurs veillent à apprendre la maîtrise d'Internet afin d'éviter ses dangers.

Accueil de la différence :

A Sainte Geneviève, l'accueil des enfants différents permet à chacun d'appréhender et de connaître ces différences existantes dans le monde entier. L'enfant est confronté et invité à s'adapter aux enfants qui souffrent de pathologies diverses et variées. Il apprend également à mieux se connaître lui-même, à accepter ses difficultés et à développer toutes ses compétences.

Respect de soi-même et des autres :

L'adulte accompagne l'élève dans le quotidien pour donner vie aux valeurs chrétiennes (respect, écoute, pardon, solidarité...)

A Sainte Geneviève, chacun est amené à prendre ses responsabilités vis-à-vis de lui-même, des autres, des locaux, du matériel, ceci au quotidien (dire bonjour, s'il vous plaît, merci.... Jeter les papiers dans la poubelle, utiliser le matériel à bon escient, économiser l'eau, l'électricité).

Proposer ses services pour aider un camarade blessé à porter son cartable, pour porter un courrier à la directrice, nettoyer le tableau, écrire le travail pour un absent.

A l'école, on développe les valeurs civiques et les valeurs citoyennes.

Coopération école Famille :

La famille est le premier éducateur de l'enfant, l'école intervient en collaborateur pour le développement de l'enfant d'où la nécessité d'un climat de confiance entre eux et l'école. Les enfants ont besoin que leurs parents se sentent concernés par l'école (rencontre parents professeurs 2 fois par an, participation APEL et sollicitations ponctuelles à la vie de l'école telles que des conférences sur l'éducation envisagée pour l'année 2016/2017, les rythmes biologiques de l'enfant.

La collaboration école-famille est indispensable pour un développement harmonieux.

PROJET PASTORAL

Faire connaître et aimer la personne de Jésus Christ à tous.

La 1^{ère} annonce de la foi chrétienne :

La première annonce c'est offrir à tous et à chacun la possibilité de découvrir le Christ, en se référant explicitement au message de l'Évangile.

Comment le Christ est-il annoncé dans l'école ?

- Dans la classe : un temps de prière ou de recueillement quotidien en lien avec la vie de classe, passage du prêtre, coin de prière.
- Au rythme de l'année liturgique : célébration de l'Avent, Noël, Chandeleur, Carême, Pâques
- Invitation à la prière lors des soirées spectacles et lors des repas de midi
- Propositions nouvelles : Prière, temps pour les parents, catéchèse adultes (à voir avec le prêtre)

On le vit aussi par le partage avec le prêtre lors des récréations : jeux avec les enfants.

L'adulte leur communique l'importance d'apprendre le respect de la religion, le respect des autres.

L'école est un lieu d'acculturation de la foi et d'évangélisation. Tous les enfants reçoivent la première annonce, ils assistent aux célébrations.

La Première Annonce est proposée ouvertement à tous dans le respect de chacun.

Dès les toutes petites classes, nous vivons cette première annonce dans le déroulement de la journée, de l'année liturgique.

L'implication des parents dans l'éveil à la foi (coopération école-famille) est indispensable. Les parents sont pleinement acteurs de la vie de l'école.

Intériorité :

Prendre un temps pour réfléchir et se calmer quand il y a une mauvaise action, chercher à comprendre les valeurs chrétiennes qui peuvent nous aider à progresser dans nos relations et dans nos actes.

Une catéchèse adaptée :

Dans chaque classe est proposée une découverte approfondie de la foi chrétienne, catéchèse adaptée à chaque âge.

La catéchèse se caractérise par :

- le contenu
- l'apprentissage de la prière chrétienne
- l'expérience de vie d'amitié avec Dieu et vivre la foi chrétienne
- la lecture de la parole de Dieu en Eglise.

Il existe une coopération étroite avec la paroisse, des temps de célébrations sont organisés avec l'équipe pastorale, l'action de carême est vécue par tous et à Noël, des manifestations sont organisées (ex : crèche vivante)

On met à la disposition de tous ceux qui le désirent les moyens adaptés pour grandir dans la foi, par la catéchèse ordonnée systématique et organique par les activités d'approfondissement de la foi, ainsi que la préparation aux sacrements.

Propositions sacramentelles :

Notre établissement catholique est inséré par ses activités dans la vie de l'Eglise locale ; il participe à la communauté paroissiale et diocésaine.

La vie sacramentelle est réalisée en lien avec la paroisse. La paroisse, elle-même reprend les directives diocésaines :

- Soit 2 ans de catéchèse pour recevoir le Baptême
- Et soit 2 ans de catéchèse pour préparer la 1^{ère} communion (sacrement de réconciliation et première eucharistie)
- Confession proposée à Noël et à Pâques, à partir de l'année de CE2
- Baptême et première communion peuvent être reçus après 2 années de catéchisme à partir du CM1
- La préparation concerne les enfants qui en font la demande et qui participe à la messe dominicale dans leur paroisse.

PROJET PEDAGOGIQUE :

La pédagogie différenciée :

Celle que nous mettons en place n'a ni la prétention de développer tout ce que doit être la pédagogie différenciée ni de présenter le seul modèle qui puisse en être issu.

Son objectif est d'abord de montrer qu'elle est accessible, à travers la présentation d'exemples l'organisation qui, s'en aspirer à la vertu de la perfection, ont au moins le mérite d'être déjà effectif depuis plusieurs années, en apportant à ceux qui les utilisent maintes satisfactions.

A Sainte Geneviève, c'est la fermeture des classes et l'organisation en multi-niveaux qui nous ont amenés à pratiquer cette pédagogie, qui à présent nous semble indispensable pour le développement de tout un chacun.

Ce qui est important dans cette pédagogie c'est d'avoir une croyance dans le devenir, de respecter la liberté individuelle, de conjuguer plaisir et travail. Le rôle du maître dans cet accompagnement à l'apprentissage est de différencier les besoins, les niveaux et les stratégies mentales.

Différencier les besoins : c'est mettre en place le travail individualisé, le travail par groupes, le travail collectif. Ceci se fait à travers les cycles, par exemple par l'organisation de l'aide personnalisée les mardis et jeudis soir, par l'organisation interne à la classe et par l'organisation du regroupement d'adaptation (intervenant spécialisé).

Différencier les niveaux, par l'organisation en travail de groupes autonomes afin de prendre en charge un seul niveau.

Différencier les stratégies mentales : visuelles, auditives et kinesthésiques.

L'évaluation du système mis en place est réalisée lors du contrôle des compétences instrumentales, transversales (l'autonomie) et des compétences acquises et transférables.

Mise en place pour 2011/2015 la Co intervention dans les classes va se poursuivre : c'est-à-dire intervention de deux enseignantes pour le vécu d'une séance d'apprentissage.

Synthèses des axes prioritaires du projet d'établissement :

Avec les axes éducatifs et pastoraux, les connaissances, les aptitudes et les capacités vont pouvoir se développer et s'harmoniser au sein des classes multi-âges autour de 3 axes pédagogiques.

1/ Axe pédagogique : permettre à chacun de progresser à son rythme

- En diversifiant les situations de travail : groupe ou petits groupes, groupe classe en tenant compte des acquis et des possibilités de chacun. C'est-à-dire aux âges variés (travailler au plus près possible de la zone proximale de développement de chacun)
- En veillant à une coopération entre élèves- adultes, ainsi qu'entre élèves.
- En donnant à chaque enfant la possibilité de prendre conscience de ses talents, de ses réussites et de ses besoins.
- En favorisant le tutorat entre enfants
- En créant des outils de différenciation pédagogique communicables à la famille
- En rendant l'élève persévérant, soucieux de mener à bien la tâche qu'il lui est confiée.
- En respectant les consignes

- En élaborant des groupes de soutien
 - En permettant aux enfants de choisir leurs ateliers et de s'y sentir valorisés.
 - En offrant aux enfants un éventail plus large d'activités
 - Fiches de travail personnalisées : intégrées aux cahiers des réussites après un temps de bilan individuel en fin de période → peut servir à l'évaluation finale, elle est rédigée en termes d'objectifs.
- P.P.R.E : travail en relation avec l'ASH (projet pédagogique de réussite de l'élève)

2/ Axe pédagogique : favoriser l'accès à l'autonomie, la développer

- En développant la confiance en soi, en l'autre, en l'adulte.
 - En favorisant la prise de parole de chaque enfant.
 - En lui permettant d'exprimer ses atouts et ses savoir-faire.
 - En développant les capacités d'initiatives de chacun.
 - En l'aidant à grandir, à devenir enfant ; à construire sa personnalité.
 - En l'aidant à s'assumer, à prendre sa place au sein d'un groupe classe.
 - En mettant à la disposition des enfants des outils pour qu'ils deviennent responsables, en ayant pris soin d'en expliquer les modalités d'utilisation et l'intérêt.
 - En renforçant des consignes orales par des traces écrites, pour que les enfants puissent s'y référer.
 - En acquérant le goût des activités collectives et en apprenant à coopérer.
 - En s'intéressant aux autres et en collaborant avec eux.
 - En sachant quelles tâches ils peuvent exécuter lorsqu'ils ont fini leur travail plus rapidement que les autres (cours, livres, jeux de lectures, jeux Nathan, travail personnel...).
 - En sachant communiquer et se déplacer silencieusement.
 - Echanges interactifs entre élèves.
 - En harmonisant des programmes et programmations au sein des cycles et entre les cycles.
- La conquête de l'autonomie n'est pas spontanée, elle se construit au fil des expériences. Cette conquête passe par des apprentissages préalables. Le principe est simple, entraîner et familiariser collectivement les individus.**
- En passant par un travail collectif pour permettre aux individus de se construire des référents.
 - Si l'enfant peut apprendre à travailler seul, l'adulte doit l'aider à conquérir l'autonomie en construisant un ensemble de cheminements, de repères indispensables.

3/ Axe pédagogique : la citoyenneté et le respect :

Citoyenneté, un état de fait. L'école, en tant que communauté est un des lieux où s'exerce l'éducation, la citoyenneté. C'est la conscience d'appartenance à une communauté qui impose la dynamique de l'enfant citoyen.

Devenir un élève citoyen nécessite un effort volontaire. C'est une prise de conscience, c'est la connaissance de soi, des autres.

C'est la responsabilité personnelle et solidaire.

Ceci passe par des compétences :

- Rendre l'enfant vigilant par rapport à l'environnement,
- Permettre à chaque enfant de construire son jugement moral et évaluer l'évolution de ce jugement,
- Donner à l'élève une ouverture d'esprit qui permette d'accepter la vie de l'autre,
- Lui inculquer la tolérance et le respect, la politesse, les règles de savoir-vivre.
- Donner la possibilité à chaque élève de s'exprimer, par rapport à ses choix et ses erreurs.
- Respecter l'enfant et le rendre respectueux des autres.
- Réguler les conflits qui apparaissent.
- Oser dire ce qui ne va pas.
- Demander un débat sur un problème de la vie quotidienne.
- Eduquer l'enfant à la démocratie
- Savoir prendre une décision et saisir la justice si ;...
- Prise de conscience des gestes éco-citoyens.